



Heiko Wittenborn

## **Bienvenue au parc national du Canada des Monts-Torngat**



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada 

<b>1.0 MOT DE BIENVENUE .....</b>	<b>3</b>
<b>2.0 ÉTABLISSEMENT DU PARC NATIONAL DES MONTS-TORNGAT .....</b>	<b>4</b>
LE 42ÈME PARC NATIONAL DU CANADA .....	4
CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT DU PARC .....	4
DE RÉSERVE À PARC .....	6
LA COGESTION : UN ASPECT DÉTERMINANT.....	7
POUR MÉMOIRE.....	8
<b>3.0 HISTOIRE NATURELLE ET CULTURELLE .....</b>	<b>9</b>
UN PAYSAGE CULTUREL .....	9
LE PAYSAGE PHYSIQUE .....	10
UN PAYSAGE GLACIAIRE .....	12
CLIMAT .....	13
VÉGÉTATION .....	14
FAUNE .....	16
<b>4.0 PLANIFICATION DE VOTRE VOYAGE .....</b>	<b>19</b>
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS AVANT DE PARTIR .....	19
COMMENT NOUS JOINDRE .....	19
INFORMEZ-VOUS .....	20
NÉCESSITÉ D'UNE BONNE PRÉPARATION .....	21
CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES .....	21
CARTES HYDROGRAPHIQUES .....	23
COMMENT VOUS Y RENDRE .....	23
SERVICES COMMUNAUTAIRES .....	25
RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES VISITEURS À DESTINATION DE LA PROVINCE .....	26
LE CAMP DE BASE ET LA STATION DE RECHERCHE DES MONTS-TORNGAT.....	
<b>5.0 VISITE DU PARC NATIONAL DES MONTS-TORNGAT .....</b>	<b>27</b>
RÈGLEMENTS ET RAPPEL DES PRATIQUES CONSCIENTES DE CONSERVATION.....	27
AIRES DE GESTION PARTICULIÈRE.....	29
RANDONNÉE ET GRANDE RANDONNÉE.....	29
INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR TOUS .....	29
DROITS ET PERMIS .....	30
SÉCURITÉ NAUTIQUE .....	31
CAMPING .....	32
CUISINE .....	32
EAU POTABLE .....	33
HYGIÈNE .....	33
GESTION DES DÉCHETS HUMAINS .....	33
SORTIE DU PARC .....	34
<b>6.0 SÉCURITÉ ET DANGERS .....</b>	<b>34</b>
EXPOSÉ OBLIGATOIRE SUR LES MESURES DE SÉCURITÉ .....	34
TOPOGRAPHIE .....	34
CLIMAT ET HYPOTHERMIE .....	35
RENCONTRE D'ANIMAUX SAUVAGES .....	35
PROTECTION CONTRE LES ANIMAUX SAUVAGES .....	37
<b>7.0 EN CAS D'URGENCE .....</b>	<b>37</b>
<i>AUCUNE AIDE IMMÉDIATE POSSIBLE .....</i>	<i>37</i>
<i>NUMÉROS D'URGENCE .....</i>	<i>38</i>
<b>8.0 CARTES DU PARC .....</b>	<b>39</b>

## 1.0 MOT DE BIENVENUE

Bienvenue au Parc national des Monts Torngat, le 42<sup>e</sup> parc national du Canada.

L'aire de nature sauvage spectaculaire du parc national des Monts-Torngat protège quelque 9 700 km<sup>2</sup> de la région naturelle des montagnes du Labrador du Nord. Le parc s'étend du fjord Saglek, au sud, y compris l'ensemble de ses îles et îlots, jusqu'à l'extrémité nord du Labrador, d'une part, et de la frontière provinciale avec le Québec, à l'ouest, jusqu'aux eaux de la mer du Labrador à l'est, d'autre part.



**Saglek Fjord**

*Photo : Heiko Wittenborn*

L'établissement de ce parc est le fruit de la collaboration avec les Inuits, considérés comme partenaires à part entière du projet. Parcs Canada reconnaît leur rapport historique et culturel particulier avec le territoire, et leur savoir-faire sera intégré à tous les aspects de la gestion du parc. De fait, la cogestion y jouera un rôle déterminant car nous y voyons une réalisation commune. Nous espérons que votre visite vous aidera à découvrir sa riche histoire culturelle et son magnifique patrimoine naturel.

**les ours polaires sont extrêmement dangereux**

## 2.0 ÉTABLISSEMENT DU PARC NATIONAL DES MONTS-TORNGAT

### Le 42<sup>e</sup> parc national du Canada

Le parc national des Monts-Torngat est le 42<sup>e</sup> parc national créé au Canada. D'après le Plan du réseau des parcs nationaux de Parcs Canada, ce tout nouveau parc est représentatif de la région naturelle 24 du pays – les montagnes du Labrador du Nord.

Élaboré au début des années 1970, le Plan du réseau devait fournir les grands axes d'une approche systématique permettant de désigner et d'établir de nouveaux parcs nationaux. Pour créer ce plan, les scientifiques ont divisé le pays en 39 régions naturelles distinctes en fonction du paysage et de la végétation.



**Inuits à la baie Ramah**  
*Photo : Heiko Wittenborn*

L'objectif recherché était de créer au moins un parc national dans chacune des régions naturelles pour assurer la protection d'un échantillon de chaque région pour le bien des générations actuelles et futures. Parcs Canada poursuit ses efforts en vue de créer au moins un parc naturel dans chacune de ces 39 régions.

### Contexte de l'établissement du parc

L'établissement officiel du parc national des Monts-Torngat remonte au 1<sup>er</sup> décembre 2005, date de l'adoption de la loi en vertu de laquelle a pris effet l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador. Le parc est devenu le parc national des Monts-Torngat le 10 juillet 2008 quand l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik a pris force de loi.

Cette magnifique aire de nature sauvage est donc maintenant protégée pour le bien de tous les Canadiens – et ce, en grande partie, grâce à la vision et à la générosité des Inuits du Labrador et du Nunavik. La transformation des monts Torngat en 42<sup>e</sup> parc national du Canada est l'aboutissement d'une longue démarche qui s'est s'échelonnée sur presque cinq décennies.

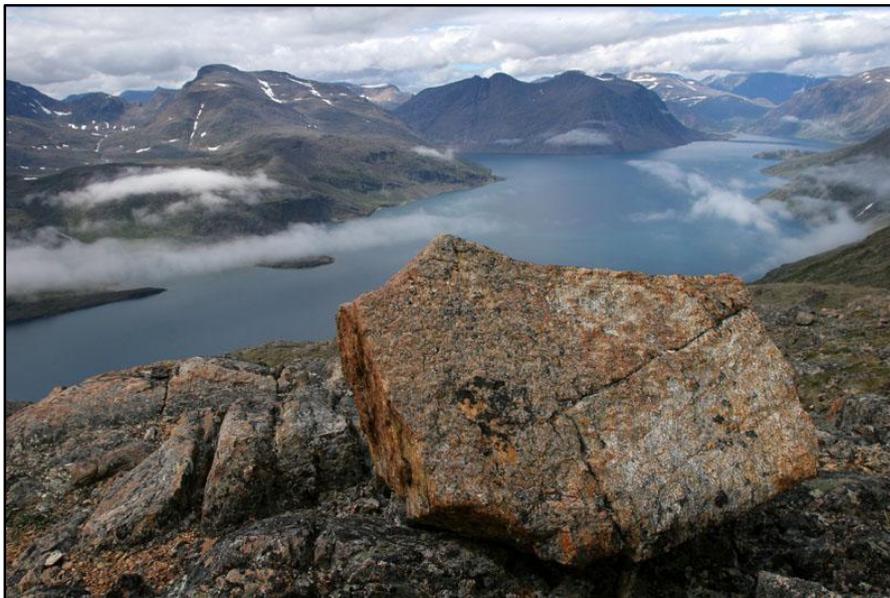
Les recherches visant l'établissement éventuel d'un parc dans le Labrador du Nord ont débuté en 1969, mais, dans la foulée, l'Association des Inuits du Labrador a fait part de son intention de présenter des revendications territoriales au gouvernement du Canada. Le projet a été suspendu jusqu'à ce que des discussions soient intégrées au processus de négociations des revendications territoriales.

L'Association a fait part de ses revendications territoriales en 1977, et le Canada a accepté

d'entreprendre des négociations l'année suivante. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a convenu d'y participer en 1980, et la phase intensive des négociations a débuté en 1984.

Vers 1990, des faits importants ont ouvert la porte à la reprise des discussions sur l'établissement d'un parc national dans les monts Torngat. Premièrement, les relations de Parcs Canada avec les peuples autochtones avaient pris au fil des ans une nouvelle tournure positive, empreinte de collaboration et de partenariat.

C'est ce qui a incité l'Association des Inuits du Labrador à réexaminer les avantages liés à la création d'un parc national qui protégerait les droits et les intérêts des Inuits tout en assurant l'intégrité écologique de la région. Deuxièmement, les revendications territoriales de l'Association faisaient l'objet de négociations actives, ce qui lui a permis d'aborder dans la foulée la question de l'établissement du parc. Troisièmement, le gouvernement fédéral a annoncé son nouveau *Plan vert*, qui donnait l'impulsion pour l'achèvement du réseau de parcs nationaux à l'horizon 2000. En 1992, Parcs Canada, l'Association des Inuits du Labrador et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ont annoncé qu'ils entreprendraient une étude conjointe dans le but de déterminer la faisabilité d'un parc national dans les monts Torngat du Nord du Labrador.



Signé par l'Association des Inuits du Labrador et par les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve-et-Labrador le 22 janvier 2005, l'*Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador* est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2005.

L'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador est un accord global qui constitue le règlement définitif sur les droits ancestraux des Inuits

du Labrador au Canada. Il s'agit d'un traité moderne – le premier accord sur des revendications territoriales globales dans le

Canada atlantique – qui accorde aux Inuits du Labrador des terres, des ressources et des droits à l'autonomie gouvernementale clairement définis.

Le vaste territoire d'autonomie gouvernementale ainsi créé aux termes de cet accord dans le Labrador du Nord s'appelle le Nunatsiavut.

Le jour où ils ont signé le règlement sur les revendications territoriales, l'Association et les gouvernements fédéral et provincial ont aussi signé deux autres documents qui ouvrent la voie à l'établissement du parc, soit le *Protocole d'entente sur la création d'une réserve de parc national sur le territoire des Monts Torngat* et l'*Entente sur les répercussions et les avantages du parc*.

Le *Protocole* énonce les conditions auxquelles le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador accepte de transférer au Canada l'administration et le contrôle des terres réservées pour le parc. L'*Entente* officialise les relations en cours entre Parcs Canada et les Inuits du Labrador et garantit que le parc national mettra en valeur les liens uniques des Inuits du Labrador avec leur territoire et ses écosystèmes et comporte des clauses en vertu desquelles les Inuits seront autorisés à poursuivre leurs activités traditionnelles dans le parc. Elle définit également les grands axes de la cogestion du parc.



### De réserve à parc

La réserve de parc national s'apparente de près au parc national. Tous deux fonctionnent de la même manière dans la mesure où la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* s'applique à l'intérieur de leurs limites. La différence tient au fait que la réserve demeure assujettie aux revendications territoriales en instance d'un groupe d'Autochtones.

### Signature de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits de Labrador

Photo : Nunatsiavut Government

Tant les Inuits du Labrador que ceux du Nunavik (du Nord du Québec) utilisent depuis toujours les terres et les eaux des monts Torngat. Ceux du Nunavik ont entrepris des revendications visant le

Labrador du Nord qui n'ont été acceptées aux fins de négociations par le Canada qu'en 1993. Du fait de leur exclusion des consultations relatives au parc, les Inuits du Nunavik, représentés par la Société Makivik, se sont opposés au projet d'établissement du parc devant la Cour fédérale du Canada en 1997.

Leur opposition a été entendue par la Cour fédérale qui, en 1998, a ordonné que le Canada avait le devoir de consulter la Société Makivik avant de procéder à l'établissement d'une réserve de parc national dans le Labrador Nord et que cette dernière conserverait le statut de réserve jusqu'à la conclusion d'un accord sur les revendications territoriales avec la Société Makivik.

Bien que les Inuits du Labrador aient signé tous les accords nécessaires faisant du parc une réserve en 2005, le parc a cependant conservé son statut de réserve jusqu'au règlement des revendications territoriales avec Makivik.

En 2005, la Société Makivik et l'Association des Inuits du Labrador ont signé l'*Entente* liée au territoire revendiqué par les Inuits du Nunavik et les Inuits du Labrador, qui fait état de l'engagement mutuel des deux parties à partager équitablement les ressources, les avantages et la gestion de la réserve de parc national des Monts-Torngat.

La signature de cette entente a permis à Parcs Canada et à la Société Makivik d'amorcer les négociations qui ont mené à la signature de l'*Entente* sur les répercussions et les avantages pour



les Inuits du Nunavik du parc national du Canada des Monts-Torngat le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

Dès l'entrée en vigueur de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik le 10 juillet 2008, la réserve de parc national des Monts-Torngat est devenue automatiquement le parc national des Monts-Torngat.

**Inuits visitant les maisons de leur enfance à Nachvak**  
*Photo : Heiko Wittenborn*

### **La cogestion : un aspect déterminant**

L'histoire de la création de ce parc national permet de dégager des leçons sur l'importance du travail avec les Inuits comme partenaires à part entière ainsi que sur l'importance du respect et de la confiance mutuels grâce à la collaboration.



**Inuits montrant des sentiers traditionnels**  
*Photo : Heiko Wittenborn*

L'un des aspects les plus importants des ententes sur les répercussions et les avantages conclues avec les Inuits du Labrador et ceux du Nunavik est l'engagement selon lequel le parc national est établi, exploité et géré dans le cadre d'un régime de cogestion faisant des Inuits des partenaires à part entière.

Un conseil d'administration concerté de sept membres est chargé de conseiller le ministre fédéral de l'Environnement sur toutes les questions se rapportant à la gestion du parc. Parcs Canada, la Société Makivik et le gouvernement Nunatsiavut désigneront respectivement deux membres et nommeront conjointement un administrateur indépendant. La reconnaissance et la mise en valeur du savoir-faire inuit et des liens historiques et culturels particuliers qui unissent les Inuits à leur territoire font déjà partie du témoignage vivant qu'est ce parc national.

### **Pour mémoire**

*« (...) pour que les relations entre les groupes autochtones, les sociétés et les gouvernements aboutissent à des résultats concrets, elles doivent être sincères et constructives. Il faut leur consacrer le temps nécessaire. Inutile de bousculer les programmes ou d'imposer un ordre du jour. Ce parc sera un témoignage durable pour tous les Canadiens et témoignera... d'une relation fondée sur le respect mutuel, sur la volonté d'écouter et sur la patience. »*

William Andersen III, président, Association des Inuits du Labrador

Discours-programme de la conférence intitulée « Redefining Relationships: Learning from a Decade of Land Claims Implementation Conference », Ottawa, le 13 novembre 2003.

*« Le parc nous aidera à protéger notre territoire et à conserver notre mémoire et notre histoire. Je veux retourner sur notre terre. Peut-être pourrai-je y retourner et faire connaître nos légendes et notre histoire aux visiteurs. »*

John Jararuse, Inuk de Saglek, Labrador.

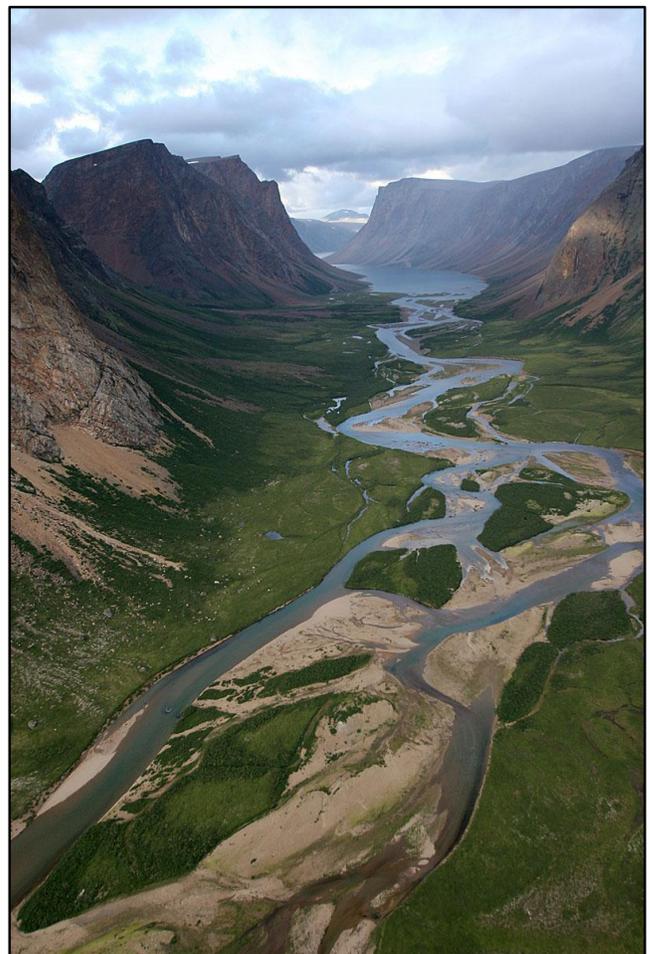
*« La réserve de parc national des Monts-Torngat est le présent qu'offrent les Inuits aux Canadiens. »*

Toby Andersen, négociateur en chef, Association des Inuits du Labrador.

Allocution prononcée devant le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord, Ottawa, le 9 juin 2005.

*« Je reconnais la photo de la page couverture de votre bulletin. C'est là que je suis né. Beaucoup d'entre nous y sont enterrés. Je ne pourrai jamais y retourner, mais c'est là qu'est resté mon cœur. »*

Résidant inuit de Kangiqsualuijuaq, Nunavik (Québec), lors d'une réunion publique avec des représentants de Parcs Canada, le 8 octobre 1996



**Bras sud-ouest, fjord Saglek**

« Un endroit d'une beauté austère, fait de côtes sauvages et de pics déchiquetés surgissant d'une mer glaciale, de fjords mystiques, de douces vallées fluviales, de chutes tumultueuses et d'icebergs. Un endroit où les ours polaires errent sur les côtes et où le caribou continue de parcourir le territoire des Inuits comme il le fait depuis des milliers d'années. Un endroit qui abrite des centaines de sites archéologiques témoignant de ce patrimoine extraordinaire. Comment s'étonner que les Inuits appellent le Labrador "Nunatsiavut – Notre terre magnifique" ? »

L'honorable Stéphane Dion, à l'occasion de la signature de l'accord sur l'établissement du parc.

### 3.0 HISTOIRE NATURELLE ET CULTURELLE



Artefact découvert dans une hutte de terre de la tradition Thulé, fjord Nachvak

Photo : Heiko Wittenborn

#### Un paysage culturel

Les monts Torngat sont le territoire des Inuits et de leurs prédécesseurs depuis des milliers d'années. Le parc compte des centaines de sites archéologiques, dont certains remontent à presque 7 000 ans. Il existe des preuves de l'occupation des lieux par les Indiens de l'Archaique maritime et par les Paléo-esquimaux du pré-Dorset et du Dorset, et des preuves de la culture Thulé à l'origine de la culture inuite moderne.

Ces sites, qui comprennent notamment des cercles de tentes, des murs de pierre pour les caribous, des caches pour nourriture et des lieux d'inhumation, témoignent de l'histoire des peuples et des cultures qui ont fait de cette région particulière du Canada leur lieu de vie pendant des millénaires. Durant des milliers d'années, les peuples autochtones ont extrait de la carrière de chert de Ramah des matériaux pour fabriquer des outils s'apparentant au verre qu'ils échangeaient aussi loin au sud que le Maine.

Avant l'arrivée des Européens, les Inuits de la région avaient leur religion particulière et un ensemble de croyances spirituelles qui leur était propre. Cette religion était centrée sur *Torngarsoak*, le plus puissant des esprits vénérés par les Inuits et avec qui ils communiquaient par l'intermédiaire de l'AngajukKât et des shamans pour garantir un temps favorable et une chasse abondante. Comme pour toute autre religion, celle des Inuits comportaient des règles dont la violation avait généralement pour conséquences les tempêtes, les vents ou des périodes de chasse infructueuses. De nos jours, les Inuits de la région adhèrent au christianisme, et il n'existe plus d'AngajukKât actif chargé d'invoquer les pouvoirs de *Torngarsoak* au nom de la collectivité.

Les Inuits n'en conservent pas moins de solides liens spirituels avec ces croyances anciennes et avec le *Torngait* – les monts Torngat – comme demeure des esprits.

Les éléments témoignant de l'histoire plus récente de la région sont notamment les vestiges des sites de la Mission moravienne, des postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson des fjords Saglek et Nachvak, d'une station météorologique téléopérée allemande datant de la Seconde Guerre mondiale et aménagée secrètement en octobre 1943 par l'équipage d'un sous-marin allemand, et de deux postes de radar de détection lointaine datant de l'époque de la guerre froide.



**Chert de Ramah**

*Photo: Heiko Wittenborn*

Malgré sa longue histoire d'utilisation et d'occupation humaines, le territoire conserve son aspect de nature vierge. Les Inuits continuent d'y pratiquer la chasse et la pêche et de s'y déplacer tout au long de l'année, mais il n'y a de nos jours aucune occupation humaine permanente dans les limites du parc national.

### **Le paysage physique**

La région présente deux paysages distincts et contrastés : le plateau de la George et les spectaculaires monts Torngat.

Le plateau de la George est une plaine sur substratum rocheux horizontale incisée par de profondes vallées fluviales qui descendent doucement vers la baie d'Ungava. Les effets de la période glaciaire sont omniprésents : champs de drumlins, terrasses de kames (crêtes de sédiments marins déposés par la fonte des glaciers), blocs erratiques et eskers serpentant à travers le plateau.



**Bras nord, fjord Saglek**

*Photo: Heiko Wittenborn*

Les monts Torngat, qui comptent parmi les montagnes les plus hautes et les plus escarpées de l'est de l'Amérique du Nord, présentent l'un des plus beaux littoraux sauvages au monde et créent un contraste spectaculaire avec le doux plateau de la George.

## *Géologie des monts Torngat*

– Là où « les pierres donnent libre cours à leur fantaisie ».

(Cette citation est d'Oscar M. Lieber, 1860.)



Fjord Saglék  
Photo: Sheldon Stone

Il existe peu d'endroits sur terre où il est possible d'observer dans un même lieu un tel éventail de caractéristiques et de processus géologiques. Le couvert végétal limité, les hautes montagnes, les falaises côtières, les fjords profondément incisés et les falaises escarpées perpendiculaires à la fabrique des roches offrent parmi les meilleures possibilités d'observation de l'histoire géologique de la terre.

L'âge des monts Torngat couvre 80 % de l'histoire géologique de la terre.

Les roches du parc ont préservé, dans leur fabrique et dans leurs minéraux, des exemples classiques des cycles de l'orogénèse. Les 3,9 derniers milliards d'années (3,9 Ga) ont donné lieu à au moins cinq phénomènes majeurs – trois à l'Archéen (avant 2,5 Ga), un au Protérozoïque précoce (1,6 – 2,5 Ga) et un dernier à une époque aussi récente que celle s'échelonnant du Jurassique tardif au Tertiaire (après 200 Ma). Ces phénomènes résument la tectonique des plaques, de la rupture initiale des continents et de la formation et de l'expansion des océans, en passant par l'épisode de fermeture et de destruction des océans, d'érosion et de dépôt qui a précédé le nouvel épisode de rupture des continents ayant culminé avec la formation de la mer du Labrador et de l'océan Atlantique. Cette lente répétition de phénomènes tectoniques constitue ce qu'appelle le cycle de Wilson, et il existe peu d'endroits au monde où ce cycle est aussi clairement observable dans la roche que dans les monts Torngat.

Le gneiss de Nanok de la baie Saglék a été daté de 3,9 Ga. Seuls deux endroits au monde possèdent des roches plus anciennes que celles des monts Torngat, et ils se trouvent dans les Territoires du Nord-Ouest, au Canada, et en Australie. On y observe aussi des roches sédimentaires remarquablement bien préservées connues sous le nom de Groupe de Ramah (1,9 Ga) et dont les principales caractéristiques sédimentaires, comme les rides et la stratification entrecroisée, donnent l'impression de dater d'hier. Des exemples contemporains sont présents dans les milieux marins peu profonds comme les estuaires.

Le long du littoral extérieur, les falaises surgissent directement de la mer, atteignant parfois 600 m de hauteur. Leur face, érodée par le vent et les vagues, révèle les motifs complexes résultant de processus géologiques depuis longtemps révolus. On distingue dans ces roches anciennes les tentacules noirs de dykes plus récents injectés dans la roche encaissante au cours du dernier phénomène d'orogénèse.

Ces montagnes renferment aussi des ressources naturelles utiles aux humains depuis des millénaires, en commençant par les Indiens de l'Archaique maritime, qui utilisaient le chert pour en faire des outils et l'exportaient vers d'autres peuplades vivant aussi loin au sud que le Maine Nouvelle-Angleterre. Alors que la pierre à savon était exploitée pour la fabrication de lampes à huile, le quartzite, la pyrite, l'ardoise, la stéatite, la néphrite, le mica et le graphite l'étaient à des



fins diverses, et un autre minéral, la labradorite, servait d'ornement. La pierre y est encore extraite pour la sculpture, la fabrication de bijoux et d'autres usages que n'auraient pu imaginer les générations précédentes.

### **Un paysage glaciaire**

Les plus hautes montagnes du Canada situées à l'est des Rocheuses se trouvent dans cette magnifique région. Certains sommets atteignent plus de 1 538 mètres (5 000 pi). La plus haute est le mont Caubvick/D'Iberville, qui culmine à 1 652 m. Les montagnes y sont entourées de vallées glaciaires semi-circulaires classiques, de vallées suspendues, de nunataks, d'aiguilles glaciaires et d'arêtes. Plus de 40 petits glaciers, nichés dans les vallées en cirque des montagnes, résistent tant bien que mal aux effets du réchauffement climatique. Ces vestiges de la dernière glaciation sont les seuls glaciers encore présents dans l'Est du continent nord-américain. Les débris de la glaciation moderne recouvrent le fond des vallées et les pentes inférieures. Les formes de relief comme les moraines, les drumlins, les eskers, les kames, les lacs de kettle et les plaines d'épandage fluvio-glaciaires rappellent de façon assez saisissante le pouvoir d'érosion des glaciers.

*Photo: Heiko Wittenborn*

De nombreux fjords et baies entaillent la côte extérieure et pénètrent sur de grandes distances à l'intérieur des chaînes de montagnes. Ces fjords offrent quelques-uns des points de vue les plus époustouflants du parc. Loin dans les fjords Nachvak et Saglek, des falaises surgissent abruptement de la mer à des hauteurs atteignant parfois plus de 900 m.

Au fond des fjords, de gigantesques dépôts de sédiments marins et de gravier s'étirent sur des kilomètres vers l'intérieur des terres et témoignent d'une époque où la mer se rendait plus loin encore dans ces vallées. La présence de plages et de plaines d'épandage soulevées loin à l'intérieur des terres attestent que les effets de la glaciation se font encore sentir par le relèvement isostatique du sol.



**Depuis Nachvak, en direction du bras Talli**  
*Photo : Heiko Wittenborn*

## Climat

Le parc englobe quatre régions climatiques:



**Îles à l'entrée de la baie Saglek**  
*Photo : Heiko Wittenborn*

**Climat alpin:** Les terres les plus élevées séparant le Labrador du Québec définissent la limite de la moitié sud du parc – entre la baie Seven Islands et la baie Saglek. Les pics présents le long de cette portion de la limite du parc sont dominés par un climat alpin. Le terrain est essentiellement rocheux, exposé, frais, soumis à l'action des vents et présente peu de végétation. Chutes de neige, formation de nuages bas et vents extrêmement violents peuvent survenir en tout mois de l'année, et les fluctuations soudaines des conditions météorologiques locales peuvent mettre en péril la vie des visiteurs présents dans les

montagnes. Les changements soudains de direction du vent peuvent produire des bourrasques « fantômes » qui

dévalent des sommets à toute vitesse et de n'importe quelle direction pour s'abattre sans avertissement sur les visiteurs non préparés. Certains s'en sont retrouvés soulevés de terre. Toutefois, au milieu de l'été, par journée calme et ensoleillée, la température peut osciller entre 25°C et 29°C, et les conditions de marche peuvent devenir très chaudes.

***Climat des fjords et des promontoires côtiers:*** Le secteur sud-est du parc est dominé par une côte escarpée et par des fjords profonds. La présence du courant froid du Labrador a un effet refroidissant qui engendre un apport d'air froid et d'humidité vers les terres tout au long de l'été. La glace peut persister sur la côte du parc jusque tard en juillet, et l'océan demeure parsemé d'icebergs tout au long de l'été. Près du niveau de la mer, les températures sont souvent inférieures de 10°C à celles enregistrées dans les vallées et les prés de l'intérieur. Au cours des cycles d'orage, les vents d'est et du nord-est apportent l'air marin froid sur le parc et créent de longues périodes de brouillard, de nuages bas, de pluie, de bruine et parfois aussi de neige. De telles conditions climatiques peuvent persister pendant des jours.

***Climat des vallées intérieures du Sud:*** Entre la côte et la limite ouest du parc (moitié sud du parc), les climats des montagnes et côtiers influent sur l'aspect du paysage. Ce dernier est caractérisé par la présence de hauts sommets (jusqu'à 1500 m au-dessus du niveau de la mer) et de montagnes, de vallées glaciaires semi-circulaires profondément entaillées, de lignes de crêtes étendues, de nombreux petits glaciers résiduels dans des cirques d'orientation nord ou est et de prés vallonnés verdoyants sur les pentes de montagnes et au fond des vallées. Pendant les épisodes de conditions climatiques stables, les températures peuvent dépasser les 20°C sous un chaud soleil d'été. Les vents provenant des sommets enneigés et des glaciers à l'ouest ou de la côte à l'est peuvent cependant faire chuter la température de plus de 10°C en l'espace de quelques minutes.

***Climat des monts Torngat du Nord :*** La moitié nord du parc située au-delà de la baie Seven Islands est caractérisée par un terrain montagneux (300 à 900 m au-dessus du niveau de la mer), par de larges vallées fluviales, par de nombreux fjords et baies de petite taille et par d'abondantes îles rocheuses au large. La végétation est éparse en comparaison de celle du Sud, et le climat est sensiblement plus froid. Ce dernier y est principalement déterminé par les eaux froides qui entourent cette partie du parc sur trois côtés – la mer du Labrador à l'est, la baie d'Ungava à l'ouest et le détroit d'Hudson au nord. Les vents froids et le brouillard peuvent y persister durant de longues périodes.

## **Végétation**

Pendant des millénaires, les Inuits et leurs prédécesseurs connaissaient et utilisaient les plantes des monts Torngat. De leur côté, les



**Randonneurs dans la vallée Stecker**  
*Photo: Sheldon Stone*

scientifiques ont entrepris l'étude de la flore locale à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. On a ainsi répertorié quelque 330 espèces de plantes vasculaires (y compris les fougères et les angiospermes) et 220 espèces de mousses et d'hépatiques sur le territoire du parc. On ne connaît encore presque rien des lichens et des champignons qui y poussent, mais il en existe sans doute des centaines d'espèces.

Si le parc n'abrite aucune forêt proprement dite, à l'exception d'épinettes naines près de la frontière avec le Québec, les fleurs sauvages constituent l'une des attractions spectaculaires des monts Torngat. Au fond des fjords, les plages et les terrasses soulevées sont couvertes de prés de carex et d'herbes, qui présentent souvent des signes d'habitation humaine de longue date. Les espèces côtières comme l'élyme des sables, la sanguine de mer, l'orpin à feuilles entières et la sabline faux-péplus se propagent le long de la plage supérieure. La toundra arbustive à pousse basse croît sur les promontoires rocheux et dans les vallées. Des fourrés tordus d'aulne vert et de saules bordent les ruisseaux, et les plaines inondables graveleuses des rivières sont émaillées de fleurs de campanule à feuilles rondes, d'épilobe à feuilles larges et de saxifrage jaune des montagnes. Ici, pendant le court été, les plantes doivent rapidement croître, fleurir et produire des graines. Généralement petites, elles poussent près du sol, à l'abri du vent, tirant profit de sa chaleur.



**Vue depuis le cap vers l'ouest : Kakkiviak**

*Photo : Michael Burzynski*



**Rivière Beauty près du lac Kangalaksiorvik**

*Photo : Angus Simpson*

La végétation la plus riche se trouve le long des cours d'eau qui s'écoulent dans la pierre calcaire, dans les prés côtiers et sur les anciennes plages soulevées. On trouve la végétation plus pauvre sur les chaos de boules et sur les éperons de dénudation arides. Une tourbe à hauteur de cheville composée d'arbrisseaux de toundra couvre les hautes terres vallonnées, qui prennent l'apparence de gazons bien entretenus. La plupart des arbrisseaux sont des plantes à petits fruits comme le bleuët, l'airelle vigne-d'Ida, le raisin d'ours et la camarine noire, dont les ours se nourrissent à la fin de l'été. Des champignons de différentes tailles et couleurs poussent partout où se trouve du sol organique; dans la tourbe arbustive, on les voit souvent se dresser au-dessus de la végétation environnante.

Le sommet des montagnes est parsemé de parcelles et de cercles de plantes minuscules qui survivent aux abords de cercles de pierres et autres types de sols du cryosol turbique. Même les plus hauts sommets, comme le mont Caubvik (1652 m), présentent une certaine végétation : une croûte de lichen recouvre la surface des roches, et de petites parcelles de mousse s'accrochent à la vie là où le sol renferme de l'humidité. Des araignées et de petits insectes habitent ces « forêts » miniatures de haute altitude.



**Airelle de montagne**  
Photo: Sheldon Stone



**Pavot d'Islande en fleur**  
Photo : Heiko Wittenborn

Plus on avance vers le Nord du parc, plus la végétation diminue en taille et en diversité. Du fait de la croissance tellement énergivore du bois, presque tous les arbustes ont disparu en bordure de la côte du quadrant septentrional du parc, cédant la place aux seules herbes, carex, lichens et mousses. Même ici, les fleurs jaune vif du pavot d'Islande dominent la végétation environnante, hardies survivantes de la lutte pour la vie.

## Faune

Avec ses montagnes stériles et escarpées, ses vallées de toundra rocailleuses, ses fjords aux eaux profondes et froides et son climat maritime de tempête, le parc national des Monts-Torngat n'est pas particulièrement accueillant pour la faune. Elle n'en abrite pas moins toute une gamme d'espèces boréales et arctiques.

Les espèces arctiques se trouvent, elles aussi, des habitats adaptés à leurs besoins, surtout à l'arrivée de l'hiver qui apporte la mer de glace dont dépend leur survie. Pour nombre d'entre elles, le parc se situe le long de leur route migratoire annuelle en direction et en provenance de l'Arctique. Avec l'arrivée du printemps, une multitude d'animaux sauvages déferlent vers le Nord par voies terrestre, maritime et aérienne, pour ne rebrousser chemin qu'à l'automne. Certaines espèces

s'arrêtent pour élire temporairement domicile alors que d'autres ne font que passer.

Ainsi, au fil des saisons, les espèces boréales tout comme les espèces arctiques entreprennent une série de migrations qui, plus que toute autre chose, caractérisent la nature changeante de la faune des monts Torngat. Les Inuits, qui connaissent le phénomène depuis longtemps, ont acquis une culture semi-nomade adaptée à l'apparition saisonnière des animaux qui constituaient leur moyen de subsistance. De nos jours, la connaissance de ces migrations saisonnières peut donner au visiteur une idée de ce à quoi il peut s'attendre à voir au cours d'une visite au parc national.

Le printemps est synonyme d'intense période de reproduction animale et végétale, tant en milieu terrestre que marin, et de nombreuses espèces viennent profiter de la manne. L'ours noir de la toundra émerge de sa tanière après six mois d'hibernation. Le caribou des monts Torngat revient de ses aires d'hivernage en bordure de la baie d'Ungava pour mettre bas dans la toundra des hautes montagnes. Les hardes de caribous de la rivière George errent dans le parc après la période de vêlage qui a lieu au sud en juin. Les loups suivent le caribou. Campagnols et lemmings émergent après un hiver passé sous la neige. Le renard roux et le renard arctique, parvenus à survivre à l'hiver, profitent maintenant de l'abondance estivale de rongeurs.



**Ourse polaire et ses petits**  
*Photo : Heiko Wittenborn*



#### **Caribou**

*Photo : Heiko Wittenborn*

Des dizaines d'espèces d'oiseaux arrivent pour s'accoupler. Dans les baies et les fjords, phoques et baleines longent la côte en direction du Nord, à la poursuite d'une nourriture abondante. Le phoque annelé et le phoque à capuchon suivent le retrait des glaces vers le Nord. Le phoque du Groenland les suit environ un mois plus tard tandis que le phoque commun peut rester à traîner le long de la côte. Le petit rorqual tend à s'attarder dans les baies et les fjords, mais les rorquals communs et à bosse, plus gros, préfèrent rester au large. Les ombles chevaliers descendent vers les eaux salées côtières plus riches depuis leur lieu de ponte en eau douce où ils ont passé les premières années de leur vie. Trop vite arrivée, la fin de l'été va bientôt marquer l'inversion du mouvement migratoire. Avant que l'hiver n'arrive et que la terre ne disparaisse sous la neige, la plupart des résidants estivaux seront repartis ou auront commencé leur hibernation. Mais le lièvre arctique et le lagopède alpin resteront, et les côtes prisonnières de la glace abriteront de nouveaux résidants. L'ours polaire chassera le phoque annelé à la limite des glaces, et le renard arctique dépouillera les carcasses à bonne distance derrière lui.

Plusieurs espèces résidentes du parc sont à risque. L'arlequin plongeur niche le long des rivières dans la partie sud du parc, et la côte nord est une aire de mue importante. Le faucon pèlerin niche aussi dans les limites du parc. Le garrot d'Islande et le hibou des marais sont d'autres espèces présentes dans le parc.

Quelle que soit la durée de votre séjour dans le parc national des Monts-Torngat, l'observation des animaux sauvages fera partie de votre expérience.



**Ours noir**

*Photo: Sheldon Stone*



**Lièvre arctique**

*Photo: Heiko Wittenborn*

**Les ours polaires sont extrêmement dangereux**

## 4.0 PLANIFICATION DE VOTRE VOYAGE

### Communiquez avec nous avant de partir

Pour toute question concernant le parc national des Monts-Torngat, n'hésitez pas à communiquer avec nous, et si vous planifiez une excursion dans le parc, nous vous invitons à nous faire part de vos projets. Nous sommes en mesure de vous informer sur l'expérience exceptionnelle en région éloignée qu'offre le parc national et sur les aspects concrets associés à une telle excursion et à rester en sécurité. L'information que nous vous transmettrons vous aidera à planifier votre voyage, voire même à déterminer si vous êtes prêt à entreprendre une telle excursion.

### Comment nous joindre

Le parc national des Monts-Torngat fait partie de l'unité de gestion de l'Ouest de Terre-Neuve et du Labrador de Parcs Canada. Le parc a deux bureaux Le bureau principal est situé à Nain, au Labrador et un second est situé à Kangiqsualujjuaq au Nunavik. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30.

Le bureau de Nain :

*Téléphone:* 709-922-1290 (anglais)  
709-458-2417 (français)  
1-888-922-1290 (sans frais)

*Courriel:* [torngats.info@pc.gc.ca](mailto:torngats.info@pc.gc.ca)

*Télécopieur:* 709-922-1294

*Adresse postale:* Parcs Canada  
Parc national des Monts-Torngat  
B.P. 471  
Nain (T.-N.-L.) A0P 1L0

*Adresse municipale:* 17 Sandbanks Rd.  
Nain (T.-N.-L.)

*Service d'urgence* Bureau des gardes: 1 877-852-3100 ou 1 780-852-3100  
(Nota: Il se peut que l'indicatif 877 ne soit pas accessible à partir d'un téléphone mobile GSN.)  
GRC à Nain : 709-922-2862

Le bureau de Kangiqsualujjuaq

*Téléphone:* 819-337-5491 (Anglais et Inuktitut)

*Sans Frais:* 1 888 922 1290

*Courriel:* [torngats.info@pc.gc.ca](mailto:torngats.info@pc.gc.ca)

*Fax:* 819-337-5408

*Adresse postale:* Parks Canada  
Torngat Mountains National Park  
Box 179  
Kangiqsualujjuaq, Nunavik, QC  
J0M 1M0

*Adresse municipale:* Building 567  
Kangiqsualujjuaq, Nunavik QC

**Urgence** **Jasper Dispatch 1-877-852-3100 or 1-780-852-3100**  
**24 heures sur 24**  
**(Note: le numéro 877 pourrait ne pas fonctionner depuis un**  
**téléphone satellitaire, aussi utilisez le numéro 1-780)**  
**RCMP in Nain 709-922-2862**  
**Police régionale de Kativik à Kangiqsualujjuaq 1-800-964-2644**

### **Informez-vous**

Le parc national des Monts-Torngat est une aire éloignée pleine de défis et vous devriez connaître les risques qui peuvent se présenter lors d'une visite du parc. Les conditions météorologiques, le terrain et l'éloignement sont les dangers les plus importants et les plus constants auxquels vous devrez faire face en tant que visiteur. Vous pouvez aussi rencontrer des animaux sauvages. Apprenez à mieux connaître les risques associés à une excursion dans le parc en consultant la section *Sécurité et dangers*.

### ***Êtes-vous prêt à entreprendre une excursion dans le parc national des Monts-Torngat?***

- Êtes-vous entièrement autonome et prêt à assurer votre propre sécurité? Votre état de préparation doit être proportionné au degré de difficulté des activités que vous prévoyez entreprendre.
- Avez-vous en votre possession toutes les provisions et le matériel nécessaires et possédez-vous le niveau de connaissances, de compétences et de forme physique requis pour les activités projetées?
- Êtes-vous prêt à prolonger votre séjour dans le parc si les conditions climatiques changent et que le fournisseur de transport ne peut vous prendre au moment prévu?
- Avez-vous essayé d'obtenir plus de renseignements ou de conseils auprès d'employés qualifiés du parc si vous êtes incertain de votre niveau de préparation ou sur la nature des dangers et des risques inhérents aux activités que vous projetez?
- Êtes-vous disposé à prendre en compte les conseils reçus et à agir en conséquence, à observer tous les règlements établis pour assurer votre sécurité?

***Vous êtes responsable de votre propre sécurité***  
***Les ours polaires représentent un danger extrême.***

## **Nécessité d'une bonne préparation**

La connaissance est la clé d'une excursion sécuritaire et agréable. Nous conseillons aux visiteurs du parc de bien planifier leur itinéraire et de dresser minutieusement la liste de l'équipement et des provisions nécessaires. Voici quelques recommandations pour la préparation de votre excursion. Veuillez noter que la liste proposée n'est pas exhaustive.

- Munissez-vous d'un téléphone satellitaire et familiarisez-vous avec son fonctionnement. (Il n'existe aucun point de vente ou de location de téléphone satellitaire à Nain et à Kuujjuaq, mais vous pouvez en louer un à Goose Bay).
- Procurez-vous des répulsifs à ours polaire efficaces et approuvés et apprenez à les utiliser. Par mesure de sécurité additionnelle, vous pouvez aussi recourir aux services d'un guide inuit autorisé à transporter une arme à feu (ce qui n'est pas le cas des visiteurs).
- Si vous prévoyez aménager des caches de nourriture dans le parc, vous devez communiquer avec le personnel pour obtenir son autorisation et vous renseigner sur le type de récipients et les lieux de stockage autorisés. Vous devez signaler tous les emplacements des caches au bureau du parc.
- Le choix des vêtements peut décider du succès ou de l'échec d'une excursion dans le Nord. Soyez prêt à affronter des conditions météorologiques variables, voire le froid et la neige, même en été.
- Assurez-vous d'avoir des provisions suffisantes. Déterminez quels sont vos besoins et prévoyez un surplus en cas de retard dû aux conditions météo.
- Informez un ami de confiance ou un membre de la famille de votre itinéraire de voyage et laissez le numéro de personnes à joindre en cas d'urgence. Prévoyez un plan d'urgence en cas de retard dû aux conditions météo.

## **Conditions météorologiques**

Le parc connaît un climat généralement rigoureux, déterminé à la fois par l'altitude et la latitude et par la proximité de la mer du Labrador. Les conditions météo sont habituellement les meilleures entre la mi-juillet et la mi-août, la nouvelle neige apparaissant sur les plus hauts sommets après les tempêtes vers la fin août ou au début septembre. Les monts Torngat sont particulièrement connus pour leurs vents violents, qui, soudainement, peuvent dévaler les montagnes pour s'engouffrer dans les vallées fluviales et les ravins et créer, en quelques minutes, des conditions dangereuses pour les randonneurs. Les vents forts, les fortes précipitations et le brouillard entravent souvent les déplacements dans le parc et peuvent vous forcer à prolonger votre séjour au-delà de la durée et des provisions prévues.

Le climat accentue fortement la gravité des dangers naturels que présentent les monts Torngat. Pour de plus amples renseignements sur les risques inhérents aux conditions météo, reportez-vous à la section *Sécurité et dangers*.

Compte tenu de la distance qui sépare le parc des localités de Nain et de Kangiqsualujjuaq, les prévisions météorologiques locales sont rarement représentatives de celles qui règnent dans le parc, et il n'est donc pas conseillé de s'aventurer à extrapoler les conditions météo du parc à partir de celles de ces localités. Vous devez être bien préparé à affronter tous les types de conditions météo au cours de votre excursion dans le parc et vous attendre au pire.



**Randonneurs s'approchant d'un secteur aux nuages bas**  
*Photo: Sheldon Stone*

### **Cartes de randonnée**

Si vous désirez vous procurer une carte de randonnée fiable du parc national des Monts-Torngat, nous vous recommandons les cartes topographiques SNRC à l'échelle de 1:50 000. Il existe 27 feuilles de carte couvrant la totalité du parc:

<b>14L/10</b>	<b>24I/09</b>	<b>24P/01</b>	<b>14M/03</b>	<b>25A/01</b>
<b>14L/11</b>	<b>24I/15</b>	<b>24P/02</b>	<b>14M/04</b>	<b>25A/02</b>
<b>14L/12</b>	<b>24I/16</b>	<b>24P/07</b>	<b>14M/05</b>	<b>25A/07</b>
<b>14L/13</b>		<b>24P/08</b>	<b>14M/06</b>	<b>25A/08</b>
<b>14L/14</b>		<b>24P/09</b>	<b>14M/12</b>	
<b>14L/15</b>		<b>24P/10</b>	<b>14M/13</b>	
		<b>24P/15</b>		
		<b>24P/16</b>		

Vous pouvez aussi vous procurer des cartes topographiques à l'échelle de 1:250 000, qui vous serviront à tracer votre itinéraire général. Cinq feuilles de carte couvrent la totalité du parc:

- 14L - Hebron**
- 24I – George River**
- 24P – Pointe Le Droit**
- 14M – Cape White Handkerchief**
- 25A – Grenfell Sound**

Utilisez les excellents outils de recherche en ligne du **Bureau des cartes du Canada** pour trouver les cartes topographiques qu'il vous faut. Le Bureau des cartes ne vend pas de cartes au public, mais il peut donner une liste de distributeurs et de l'information supplémentaire sur les cartes.

Centre d'information topographique, Ressources naturelles Canada  
615, rue Booth, bureau 180  
Ottawa (Ontario) CANADA K1A 0E9  
Téléphone : 1 800-465-6277  
Télécopieur : 613-947-7948  
Courriel: [topo.maps@NRCan.gc.ca](mailto:topo.maps@NRCan.gc.ca)  
Site Web: <http://maps.NRCan.gc.ca>

### **Cartes hydrographiques**

Vous pouvez vous procurer des cartes hydrographiques auprès du Service hydrographique du Canada.

Site Web : [http://www.fedpubs.com/charts/hudson\\_strait.htm](http://www.fedpubs.com/charts/hudson_strait.htm)

### **Comment vous y rendre**

Pour vous rendre dans le parc national des Monts-Torngat, vous devrez transiter soit par Nain, au Labrador, ou par Kangiqsualujjuaq, au Nunavik (Nord du Québec).

### **Jusqu'à Nain**

Nain est situé à environ 200 km au sud du parc national des Monts-Torngat. C'est là que se trouve le bureau du parc.

Nain est accessible à partir de Goose Bay, qui est la plaque tournante du trafic aérien au Labrador. Les sociétés Air Canada et Provincial Airlines offrent des vols quotidiens en direction de Goose Bay depuis St. John's (T.-N.-L.) et Deer Lake (T.-N.-L.) et certains jours depuis Montréal (informez vous auprès de la compagnie pour obtenir les renseignements à jour). Air Canada offre aussi des vols quotidiens directs depuis Halifax (N.-É.)

Du lundi au vendredi, les sociétés Air Labrador et Innu Mikun offrent chacune deux vols quotidiens en Twin Otter en direction de Nain depuis Goose Bay. Air Labrador offre un vol régulier le samedi. Les deux sociétés offrent un



**Service aérien régulier en Twin Otter vers Nain**

*Photo: Michael Burzynski*

vol quotidien le dimanche. Nain est aussi accessible de juin à novembre depuis Goose Bay grâce au service de cabotage assuré par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Pour de plus amples renseignements sur l'horaire du *MV Northern Ranger*, composez le 1-866-535-2567, ou consultez le site Web à [www.tw.gov.nl.ca/ferryservices/schedules](http://www.tw.gov.nl.ca/ferryservices/schedules). Vous trouverez l'information dont vous avez besoin à la section « H » figurant sur la carte itinéraire.

### **Jusqu'à Kangiqsualujjuaq**

Kangiqsualujjuaq se trouve au Nunavik, au Québec, à environ 100 km à l'ouest du parc national et est accessible depuis Kuujjuaq, la plaque tournante du trafic aérien au Nunavik.

Les sociétés First Air et Air Inuit offrent des vols quotidiens en direction de Kuujjuaq depuis Montréal. Air Inuit offre un vol quotidien en Twin Otter en direction de Kangiqsualujjuaq depuis Kuujjuaq.

### **Accès au parc national des Monts-Torngat par vol nolisé**

Depuis votre point d'accès, Nain, au Labrador, ou Kangiqsualujjuaq, au Québec, vous devrez prendre les dispositions nécessaires pour affréter un transport Au Nunavik, des services d'affrètement d'avion sont aussi offerts depuis Goose Bay, Labrador et Kuujjuaq. Il est possible d'affréter un transport par bateau avec guides inuits à Nain. Pour de plus amples renseignements, communiquez directement avec le bureau du parc en composant le 709-458-2417 (**for service in English, call 709-922-1290**). Le personnel peut vous aider à entrer en contact avec des exploitants locaux.



**Autre moyen de se rendre au parc: un service d'affrètement d'un palangrier**

*Photo : Heiko Wittenborn*

## **Affréteurs de vols par avion**

Provincial Airlines/Innu Mikun Airlines  
Happy Valley/ Goose Bay  
1-800-563-2800  
[www.innumikunairlines.com](http://www.innumikunairlines.com)

Air Labrador  
Happy Valley/ Goose Bay  
1-800-563-3042  
[www.airlabrador.com](http://www.airlabrador.com)

Air Inuit  
Montreal  
1-800-361-2965  
[www.airinuit.com](http://www.airinuit.com)

North Wind Aviation (2001) Ltd

Happy Valley/ Goose Bay  
1-800-59-NORTH  
[www.northwindaviation.com](http://www.northwindaviation.com)

## **Affréteurs de vols par hélicoptère**

Nunavik Rotors  
819-964-1185  
[www.nunavikrotors.com](http://www.nunavikrotors.com)

Canadian Helicopters  
Happy Valley/ Goose Bay  
709-896-5259  
[www.canadianhelicopters.ca](http://www.canadianhelicopters.ca)

Universal Helicopters Newfoundland Ltd.  
Happy Valley/ Goose Bay  
709-896-2444  
[www.uhnl.nf.ca](http://www.uhnl.nf.ca)

Un permis d'atterrissage est requis pour tous les avions et les hélicoptères qui doivent se poser dans le parc national. La demande peut être faite dans le cadre du processus d'inscription.

## **Accès au parc national des Monts-Torngat par navire de croisière**

Le parc figure au nombre des destinations au Labrador d'un certain nombre d'excursions en navire de croisière. Pour de plus amples renseignements et pour connaître l'horaire des excursions, consultez le Web à [www.cruisefoundland.com](http://www.cruisefoundland.com). Consultez aussi le site [www.cruisenorthexpeditions.com](http://www.cruisenorthexpeditions.com). L'itinéraire de la *croisière de repositionnement* inclut le parc.

## **Services communautaires**

Nain et Kangiqsualujjuaq offrent aux visiteurs des produits et des services généraux. Ils peuvent notamment bénéficier des services de cliniques médicales, du détachement de la GRC à Nain et du détachement de la police régionale Kativik à Kangiqsualujjuaq, ainsi que de services limités d'hébergement et de location d'équipement. L'approvisionnement en produits d'alimentation est également limité.

Pour en savoir plus sur les produits et services disponibles ou non, les visiteurs peuvent communiquer avec les instances suivantes:

***Nain***

Gouvernement communautaire inuit de Nain	709-922-2842
Gouvernement Nunatsiavut	709-922-2942

***Kangiqualujjuaq***

Conseil municipal	819 -337-5271
-------------------	---------------

Pour de plus amples renseignements sur l'industrie touristique en plein essor du Nunatsiavut, communiquez avec Tourism Nunatsiavut à [www.nunatsiavut.com](http://www.nunatsiavut.com)

Pour de plus amples renseignements sur le tourisme au Nunavik, consultez le site Web de l'Association touristique du Nunavik à [www.nunavik-tourism.com](http://www.nunavik-tourism.com).

Pour de plus amples renseignements sur les Inuits du Nunavik, consultez le site Web de la Société Makivik à [www.Makivik.org](http://www.Makivik.org)

**Renseignements à l'intention des visiteurs à destination de la province**

Pour être en mesure de mieux préparer votre visite à Terre-Neuve-et-Labrador, procurez-vous la version à jour du *Guide touristique de Terre-Neuve et du Labrador* auprès du ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs en communiquant à l'un ou l'autre des numéros ou adresses suivants:

<i>Téléphone:</i>	1-800-563-NFLD
<i>Courriel:</i>	tourisminfo@gov.nl.ca
<i>Télécopieur:</i>	709-729-0057
<i>Site Web:</i>	<a href="http://newfoundlandlabrador.com/">http://newfoundlandlabrador.com/</a>
<i>Adresse postale:</i>	P.O. Box 8730, St. John's, NL A1B 4K2

**Le camp de base et la station de recherche des Monts-Torngat**

Le Nunatsiavut Group of Companies (NGC), une entreprise inuite, opère un camp de base et une station de recherche de la mi-juillet au début septembre. Le camp est situé à St. John's Harbour (kANGIDLUASUK) dans la baie de Saglek tout près de la frontière avec le parc. Vous y trouverez les services d'accueil, de réception et d'orientation des visiteurs, des activités pour les visiteurs, et de la recherche scientifique. Le camp de base offre de l'hébergement en tente, les services de surveillants d'ours polaire, les services de navettes par bateau, hélicoptère et avion. Pour plus d'information vous pouvez contacter NGC au 1-709-896-8505 ou par courriel au [basecamp@ngs-ng.ca](mailto:basecamp@ngs-ng.ca) ou visiter le <http://www.torngatbasecamp.ca>

## 5.1 VISITE DU PARC NATIONAL DES MONTS-TORNGAT

### Règlements et rappel des pratiques conscientes de conservation

Les parcs nationaux protègent l'intégrité écologique de la faune et des paysages qui représentent la diversité et l'immensité du Canada. Explorez les merveilles et les beautés du parc national du Canada des Monts-Torngat sans laisser de traces de votre passage. En respectant les règlements et les pratiques de conservation qui suivent, vous contribuerez à assurer la protection du patrimoine naturel et culturel du parc pour le bien des générations qui vous suivront.

- Rempportez tous vos déchets, y compris les mégots de cigarette. À la fin de votre excursion (c'est-à-dire quand votre sac à dos est plus léger), essayez de ramasser tout déchet laissé par d'autres. Signalez les accumulations importantes et les gros objets (p. ex., barils de carburant vides) au personnel du parc.

**Il est illégal de déranger des animaux sauvages dans un parc national. Les animaux sauvages ont besoin d'un territoire intact. C'est nous qui sommes les visiteurs - pas eux.**



**Caribou**

*Photo: Heiko Wittenborn*

- Vous ne devez ni les toucher, ni les nourrir, ni les attirer en les tentant avec des aliments.
- Ne vous approchez jamais des animaux sauvages, même pour prendre des photos.
- Évitez les aires connues de nidification et de mise bas.
- Ouvrez l'œil afin de ne pas marcher sur des nids ou des oisillons; bon nombre d'oiseaux de l'Arctique nichent au sol.
- Restez à bonne distance de tous les animaux sauvages, quitte à changer votre parcours.

Il est interdit d'apporter une arme à feu dans le parc. Parks Canada recommande fortement aux visiteurs de recourir aux services d'un guide Inuit expérimenté et connaissant les ours polaires, autorisé par Parcs Canada à porter une arme à feu pour la protection des visiteurs. Pour plus d'information sur les guides Inuits communiquez avec le bureau de Parcs Canada à Nain ou avec le camp de base et station de recherche des Monts-Torngats.



**Andouiller de caribou**  
*Photo: Sheldon Stone*

Laissez les pierres, les plantes et tous les autres objets naturels tels que les os et les bois de caribou là où vous les avez trouvés. Permettez aux autres de les découvrir! Rappelez-vous également que ces objets font partie intégrante de l'écosystème, car ils constituent une source d'alimentation pour les rongeurs, les insectes et d'autres espèces et que, en se décomposant, ils enrichissent le sol de nutriments précieux pour les plantes. Il est interdit d'enlever, d'endommager ou de détruire des plantes et des objets naturels dans les parcs nationaux.

Bien que les travaux officiels d'exploration archéologique aient essentiellement porté sur les régions côtières, il existe dans tout le parc des vestiges de l'occupation et de l'utilisation des lieux par les Inuits et les pré-Inuits qui n'ont pas encore été officiellement recensés. N'enlevez ou ne déplacez aucun objet ou élément ressemblant, même de loin, à un site archéologique. Ces sites, notamment les cercles de tente, les sépultures, les affûts, les pièges à renard et les caches pour nourriture, sont presque indiscernables pour les personnes inexpérimentées. Les sites archéologiques sont d'importantes ressources culturelles qui témoignent de la vie dans le parc il y a 7 000 ans.



**Cercle de pierres**  
*Photo: Sheldon Stone*

Abstenez-vous de construire des cairns ou d'autres repères et de tracer des messages sur le sol. Ces marques gâchent le sentiment de découverte et l'expérience en milieu sauvage des autres visiteurs. Elles peuvent également se révéler trompeuses et même dangereuses. Évitez également de modifier ou de détruire les cairns que vous découvrez. Certains d'entre eux ont une grande importance historique.

### **Aires de gestion particulière**

Il existe actuellement deux aires de gestion particulière dans le Parc national des Monts-Torngat dont les visites sont soumises à des directives uniques. L'une est Sallikuluk (Rose Island), et l'autre Siluak (North Arm). Si vous désirez visiter l'un ou l'autre de ces lieux, vous devez communiquer avec le bureau du Parc national des Monts-Torngats à Nain avant de le faire afin de connaître les directives relatives à la visite.

#### ***Sallikuluk (Rose Island)***

Sallikuluk est une île située dans la baie de Saglek à la limite Nord du parc. La particularité de l'île est la présence de nombreuses tombes traditionnelles inuites et de deux aires où se trouvent quelques fondations de maisons inuites historiques en tourbe. L'accès est limité à une petite zone de la section sud de l'île à des fins d'interprétation. Veuillez communiquer avec le bureau du Parc national des Monts-Torngats à Nain si vous désirez visiter Sallikuluk.

#### ***Siluak (North Arm)***

Siluak est un superbe fjord à l'extrémité ouest de la baie de Saglek qui offre d'extraordinaires possibilités de randonnée d'un jour. Il permet également une excellente interprétation de la vie des Inuits et de la collecte de nourriture, comme les autochtones l'ont faite pendant des milliers d'années. Parcs Canada est en train de terminer l'inventaire archéologique de Siluak, et les visites sont actuellement restreintes. Si vous désirez visiter Siluak, le personnel de Parcs vous guidera sur des routes déterminées à l'avance.

### **Randonnée et grande randonnée**

Des descriptions de voies ont été préparées pour des randonnées de plusieurs jours et de plus courtes d'une journée. Vous pouvez les voir sur le site Web des Monts-Torngat et les télécharger en fichiers PDF pratiques. <http://www.pc.gc.ca/eng/pn-np/nl/torngats/activ/randonee-hiking1.aspx>

### **Inscription obligatoire pour tous**

Tous les visiteurs sont tenus de s'inscrire avant d'entrer dans le parc national des Monts-Torngat. Cela nous fournit les renseignements dont nous pourrions avoir besoin en cas d'urgence et nous aide à mieux comprendre aux fins de gestion l'utilisation que font les visiteurs du parc. Vous pouvez vous inscrire par téléphone, par télécopieur ou en personne au bureau de Nain.

**Si vous participez à une visite guidée, assurez-vous que l'organisateur vous a bien inscrit comme client auprès du bureau du parc. Si vous utilisez les services d'un guide, vous devez procéder vous-même à votre inscription et veiller à ce que le guide soit aussi inscrit.**



**Garde de parc en train de regarder un lac de cirque bleu et un glacier**

*Photo: Heiko Wittenborn*

***Renseignements requis pour l'inscription:***

- Renseignements sur les membres du groupe (nom et adresse de chacun, y compris des guides).
- Nom, adresse et numéro de téléphone d'une personne avec qui communiquer en cas d'urgence pour chacun des membres du groupe.
- Liste des principaux articles d'équipement comme les tentes et les sacs à dos (nombre, couleur, etc.).
- Type de matériel de communication.
- Type d'activités prévues.
- Itinéraire détaillé. Points de départ et d'arrivée et parcours prévus (joindre une carte).
- Date prévue de sortie du parc.
- Description des répulsifs à ours polaire.
- Moyens d'accès au parc (nom de l'affréteur et de la pourvoirie dont vous avez retenu les services).
- Si vous accédez au parc par avion, avez-vous obtenu un permis d'atterrissage auprès du bureau de Nain?

**Droits et permis**

***Permis d'entrée au parc***

Pour le moment, l'entrée est gratuite au parc national de Monts-Torngat.

Des droits seront imposés dans l'avenir pour l'obtention du permis d'entrée, et ce au coût et au moment déterminés au terme des consultations.

### ***Permis d'exploitation***

Aucun permis n'est exigé pour le moment des personnes qui désirent exploiter une entreprise dans le parc. Parcs Canada travaille actuellement à l'établissement d'un système de délivrance de permis à l'intention de ces exploitants. Pour ce faire, Parcs Canada mènera des consultations auprès des parties concernées et informera à l'avance tous les exploitants de la mise en place du système.

Tout exploitant d'entreprise qui a l'intention d'amener des clients dans le parc est tenu de communiquer avec le bureau de Parcs Canada de Nain pour y inscrire son entreprise et ses clients. Certaines activités pourraient être interdites dans les parcs nationaux. Le personnel du bureau peut vous renseigner sur les activités autorisées.

### ***Permis d'atterrissage***

Un permis d'atterrissage est requis pour tout avion ou hélicoptère qui se pose dans le parc. Les personnes intéressées peuvent en faire la demande au moment de leur inscription.

- Pour le moment cependant, seuls des permis d'atterrissage pour le débarquement et l'embarquement de passagers sont délivrés aux compagnies d'aviation commerciales et aux organisateurs de visites touristiques. Les atterrissages commerciaux de visites guidées sont limités aux lacs suivants : Odell Lake, Miriam Lake, Tetragona Lake, Kangalaksiorvik Lake, Komaktorvik Lake, Nachvak Lake, Adams Lake, and Nachvak Brook Lake.
- Communiquez avec le bureau de Nain si vous désirez d'autres informations sur les permis d'atterrissage dans le parc

### **Accès aux terres des Inuits du Labrador**

L'accès aux terres des Inuits du Labrador ou le passage sur ces terres nécessite le consentement du gouvernement Nunatsiavut. Il s'agit d'une petite parcelle de terre d'environ 9 km<sup>2</sup> située sur la côte à Iron Strand Beach et qui ne fait pas partie du parc. Avant d'y pénétrer, les visiteurs doivent en obtenir l'autorisation auprès d'un représentant du gouvernement Nunatsiavut en composant le 709-922-2942.

### **Sécurité nautique**

Toutes les embarcations, y compris les kayaks, doivent répondre aux normes minimales de sécurité prévues par le *Règlement sur les petits bateaux du Canada*. Tous les règlements actuels se trouvent dans le [Guide de la sécurité nautique](#) et dans [Kayak de mer - Guide de sécurité](#).



Photo: Sheldon Stone

## Camping

Le parc national ne possède aucun emplacement ni aucune installation de camping désignés. Les visiteurs peuvent camper où bon leur semble, sauf sur les sites archéologiques. Afin de protéger l'intégrité de ce milieu sauvage vierge, nous vous demandons de pratiquer le camping écologique. Vous devez emporter avec vous tous vos déchets. Veuillez consulter le personnel du bureau de Nain pour en savoir plus sur les techniques de camping écologique.

## Cuisine

Utilisez un réchaud fiable. Le seul bois disponible est le bois de grève que l'on trouve en bordure de côte et les arbrisseaux à croissance lente des vallées intérieures. Vous ne devriez pas compter sur l'utilisation du bois pour la cuisson, et nous vous recommandons de ne brûler du bois qu'en dernier recours, en situation d'urgence. Il peut être très difficile d'allumer un feu en raison des conditions météo.

Si vous n'avez d'autre choix que d'allumer un feu, assurez-vous qu'il soit suffisamment petit pour ne laisser que des cendres quand vous quitterez l'emplacement. Soyez extrêmement prudent. N'allumez jamais de feu sur la mousse ou dans la toundra où il risquerait de se propager sous terre. Un feu de toundra peut détruire de vastes étendues sauvages, et il ne se trouve personne ni aucune ressource aussi loin au nord pour l'arrêter. Vérifiez deux fois que le feu est bien éteint avant de partir : si vous pouvez mettre la main dans les cendres, vous pouvez partir en toute sécurité. Soyez particulièrement prudent avec la cigarette (et rapportez vos mégots).

L'eau de vaisselle et toute eau de cuisson superflue doit être versée dans un trou de vidange peu profond à distance de l'emplacement de camping et de tout plan d'eau. Filtrez l'eau et mettez les résidus de nourriture avec les autres déchets à emporter. Vous pouvez réduire au minimum la quantité de déchets et de résidus de nourriture grâce à une bonne planification. Vous pouvez envelopper les aliments dans des sacs de plastique plutôt que dans des boîtes de conserve, des bouteilles ou du papier d'aluminium. En mesurant soigneusement vos portions, vous devriez pouvoir réduire la quantité de restes.

## Eau potable

Les monts Torngat comptent d'innombrables ruisseaux et étangs qui sont des sources d'eau potable. Nous conseillons aux visiteurs de microfiltrer (<0,5 microns), de traiter (ajout d'iode ou de chlore à l'eau tiède) ou de faire bouillir l'eau potable.

## Hygiène

Réduisez au minimum l'usage du savon et, si vous ne pouvez pas faire autrement, utilisez du savon biodégradable. Les résidus de savon ne doivent pas être jetés dans les lacs ou les ruisseaux. Faites votre toilette avec une éponge ou un bassin, loin de tout plan d'eau. Cette façon de procéder permet au savon biodégradable de se décomposer et à l'eau savonneuse d'être filtrée par le sol avant d'atteindre un plan d'eau.

## Gestion des déchets humains

Les matières fécales se décomposent très lentement dans l'Arctique, et les agents pathogènes dangereux qu'elles renferment peuvent survivre même dans des conditions arctiques. Les visiteurs



Photo: Sheldon Stone

sont encouragés à rapporter, dans la mesure du possible, leurs excréments à l'extérieur du parc ou à les enterrer sous des roches, loin des sentiers, des emplacements de camping ou des sources d'eau douce. Si vous vous déplacez le long d'un plan d'eau salée (dans un des secteurs côtiers du parc), il est acceptable de déposer les matières fécales dans une fosse peu profonde sous la laisse de marée haute. Utilisez le moins de papier hygiénique possible. Brûlez-en la plus grande quantité possible ou rapportez-le. Les tampons doivent être rapportés dans un sac à fermeture par pression et glissière, avec les autres déchets. Si vous êtes nombreux ou si vous avez monté un camp de base, creusez une fosse d'aisances commune peu profonde (15 cm) à au moins 50 mètres des voies de circulation, des emplacements de camping et des plans d'eau. Veillez à ce que la fosse soit correctement couverte après utilisation afin de la dissimuler à ceux qui viendront après et de dissuader les animaux de la déterrer.

Les randonneurs et les alpinistes soucieux de l'environnement rapportent désormais leurs propres déchets. Nous vous incitons à faire de même. Pour vous débarrasser des déchets humains quand vous vous trouvez loin de latrines, enveloppez-les dans un sac de papier, puis dans un sac de plastique. Quand vous arrivez à des latrines, retirez le sac en papier et déposez-le dans la fosse des latrines. Rappelez le sac en plastique.

## Sortie du parc

### *Il est obligatoire de signaler votre retour*

Une fois votre excursion terminée, communiquez avec le bureau du parc de Nain (vous pouvez téléphoner et laisser un message) pour signaler que l'excursion de votre groupe s'est bien passée et est terminée. Si vous désirez parler à un employé de Parcs Canada, appelez pendant les heures de bureau. Vous pouvez aussi appeler Jasper Dispatch au 1- 780-852-3100 et les aviser. Ils sont à l'écoute 24 h sur 24

## 6.0 SÉCURITÉ ET DANGERS

### Exposé obligatoire sur les mesures de sécurité

Avant que vous n'entrepreniez votre visite du parc, nous vous présenterons un exposé sur les mesures de sécurité à prendre ainsi qu'une séance d'orientation générale sur toute condition particulière du parc, notamment la fermeture de zones et les règlements applicables. L'exposé couvrira les dangers potentiels du parc et les risques associés aux activités que vous avez prévues. Les visiteurs sont tenus d'assister à la présentation d'une vidéo sur les mesures de sécurité à respecter en ce qui a trait aux ours polaires. Si vous ne vous inscrivez pas en personne, veuillez communiquer avec le bureau du parc pour obtenir une copie de la vidéo. Les employés du parc sont en mesure d'indiquer des secteurs susceptibles de présenter un intérêt pour les visiteurs.



**Randonneur en train de traverser une rivière**  
*Photo: Sheldon Stone*

### Topographie

La topographie du parc alterne entre vallées de fjord, hautes montagnes escarpées, longues crêtes vallonnées, glaciers, rivières tumultueuses, chutes, falaises, pentes abruptes, côtes escarpées, zones de toundra plutôt dépourvue de relief et buttes, qui, tous, comportent des dangers inhérents. Nombre des risques associés aux accidents de terrain sont accentués par les mauvaises conditions météo, dont le vent, la neige et la glace. La plupart des risques liés aux accidents de terrain sont le fait de dérapages ou de chutes ou de la présence de matériaux instables comme les pierres, la boue ou la neige. Il peut s'avérer difficile de s'orienter à travers le dédale de vallées et de crêtes qui s'étire sur un vaste territoire, et les risques d'être désorientés ou de se perdre sont élevés.

Les glaciers peuvent présenter un danger potentiel pour le visiteur inexpérimenté. Bien que petits par comparaison à la norme, les nombreux glaciers des monts Torngat demeurent dangereux. Les crevasses, les fossés, les avalanches et les chutes de pierres potentielles sont autant de causes de blessures, voire de décès.

## Climat et hypothermie

Hypothermie et gelures sont des risques potentiels auxquels s'exposent les visiteurs du parc tout au long de l'année. Définie comme la perte extrême de chaleur corporelle, l'hypothermie provoque la chute de la température centrale du corps et peut entraîner la perte de conscience et la mort. Bien que due au froid, elle peut aussi être précipitée par l'humidité, le vent et l'épuisement. Les kayakistes sont particulièrement à risque. En guise de prévention, portez un chapeau bien chaud quand le temps est frais, venteux ou humide; revêtez plusieurs couches de vêtements; faites des poses fréquentes et prenez fréquemment des collations et des boissons nutritives. Soyez à l'écoute de votre corps.



Rappelez-vous que la toundra ouverte n'offre aucune protection naturelle contre les éléments. Le temps est variable et change rapidement dans le parc. Les conditions peuvent être extrêmement hostiles avec des épisodes prolongés de pluie, un vent glacial et des averses de neige occasionnelles en plein été. En été et au début de l'automne, un brouillard épais peut se former soudainement à tout moment, surtout en région côtière. Les risques d'exposition au froid existent même en été.

### Randonneur habillé pour affronter le froid

Photo : Sheldon Stone

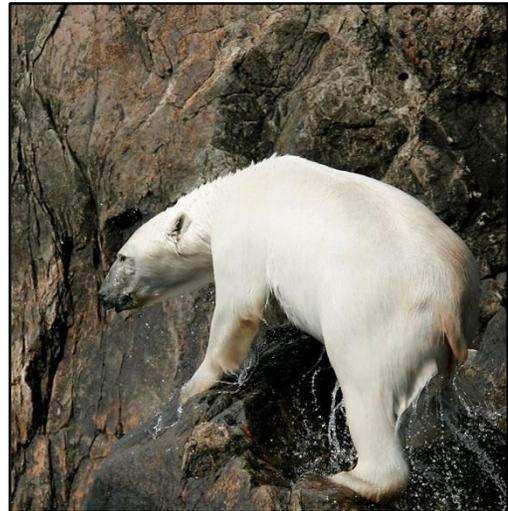
En hiver, la température peut descendre à  $-25^{\circ}\text{C}$  pendant de longues périodes. De telles températures combinées à des vents forts et à une période d'ensoleillement réduite contribuent à créer des conditions hivernales très difficiles.

## Rencontre d'animaux sauvages

**Les ours polaires sont extrêmement dangereux**

Les animaux sauvages peuvent être dangereux dans certaines conditions. Vous apercevrez sans doute des ours polaires et des ours noirs, et peut-être aussi des loups, des renards et des bœufs musqués. A l'étape de l'inscription au bureau du parc, nous vous présenterons une vidéo sur les mesures de sécurité à respecter en ce qui a trait aux ours polaires, ou nous vous la ferons parvenir par la poste si vous vous inscrivez autrement qu'en personne. Nous vous remettons aussi une copie du dépliant de Parcs Canada intitulé *La sécurité au pays des ours polaires*, que vous pouvez consulter en ligne à [www.parcscanada.gc.ca](http://www.parcscanada.gc.ca). (inscrivez « sécurité au pays des ours polaires » dans la zone de recherche; le système affichera un certain nombre de sites Web de parcs nordiques depuis lesquels vous pourrez consulter le dépliant).

**Les ours polaires** sont de vrais carnivores et peuvent constituer un risque important pour l'homme. Les visiteurs qui se déplacent ou qui campent dans le parc se trouvent au pays des ours polaires et ont de fortes chances d'en rencontrer. Les ours polaires sont presque toujours présents le long de la côte du Labrador du Nord. En hiver et au printemps, ils descendent la banquise en direction du sud et chassent le phoque en bordure des floes. À mesure que la banquise se disloque, ils se dirigent vers la côte et amorcent leur remontée vers le Nord. Au cours des dernières années, les Inuits ont constaté la présence d'un nombre croissant d'ours polaires dans les limites du parc, surtout en bordure de la côte. Des ours ont même été aperçus loin dans les terres et en altitude. Les données historiques fournies par les colliers-satellites indiquent que les ours traversent la péninsule d'Ungava en direction de l'ouest à travers la partie sud du parc. Par conséquent, même s'ils sont généralement présents le long de la côte, vous devriez demeurer vigilant, même loin à l'intérieur des terres.



**Ours polaire**  
Photo: Heiko Wittenborn

**Les ours noirs** sont surtout présents dans les secteurs intérieurs sud du parc, tout particulièrement au fond des vallées et sur les pentes de montagnes où abonde la végétation. La population d'ours noirs présente dans le parc est la seule population connue à vivre exclusivement au-delà de la limite des arbres. Opportuniste, l'ours noir peut se montrer agressif envers l'homme dans certaines circonstances. Accompagnée de ses petits, la femelle peut adopter un comportement défensif si vous vous en approchez de trop près ou si vous vous retrouvez accidentellement entre elle et ses petits.



**Ours noir**  
Photo : Sheldon Stone

*Les renards et les loups* peuvent être porteurs de la rage et manifester de ce fait un comportement agressif non caractéristique. Vous devriez toujours rester à bonne distance des animaux sauvages.

*Les bœufs musqués* présents dans le parc sont issus d'un troupeau captif relâché dans le Nord du Québec entre les années 1970 et 1980. Le bœuf musqué peut être extrêmement dangereux, et il ne faut pas s'en approcher. Cela est particulièrement vrai dans le cas des mâles en rut.

*Les insectes piqueurs* comme les moustiques, les mouches noires et les taons sont considérablement plus nombreux depuis les dernières années. Votre expérience peut en être affectée si vous ne prenez pas de précautions. N'oubliez pas d'apporter une moustiquaire et du répulsif à mouches.

### **Protection contre les animaux sauvages**

Les visiteurs doivent savoir qu'il est illégal de transporter une arme à feu dans le parc national. Vous devez vous familiariser avec l'utilisation des répulsifs à ours polaire et transporter avec vous des répulsifs autorisés. En revanche, nous vous conseillons de retenir les services d'un guide inuit qui, contrairement à vous, est autorisé à porter une arme à feu. La bonne planification de votre excursion et la bonne gestion de l'emplacement de camping peut contribuer à réduire les risques de rencontre avec des ours polaires. Les employés du parc sont en mesure de vous donner des conseils sur les répulsifs et sur les bonnes pratiques de gestion des emplacements de camping. N'hésitez pas à communiquer avec eux.

## **7.0 EN CAS D'URGENCE**

### **Aucune aide immédiate possible**

Vous devez savoir qu'en cas d'urgence au cours de votre excursion, une intervention pourrait exiger des jours. Des facteurs comme les conditions météo, votre position dans le parc et la disponibilité des bateaux, avions ou hélicoptères, qui ne sont pas basés à Nain, détermineront le temps de réponse de toute intervention.

Vous devez être préparé et apte à faire face à toute situation d'urgence susceptible de se produire, y compris les situations d'urgence médicale. Il est fortement recommandé d'intégrer à votre équipe une personne possédant des compétences avancées et de l'expérience en secourisme en milieu sauvage ainsi qu'une formation en auto-sauvetage.

## Numéros d'urgence

En cas d'urgence, communiquez avec le bureau des gardes de parc en composant l'un ou l'autre des deux numéros d'urgence suivants : **1-877-852-3100** ou **1-780-852-3100**. Ces numéros sont valides 24 heures sur 24.

### REMARQUE :

Il se peut que l'indicatif 1-877 ne soit pas accessible à partir d'un téléphone mobile GSN, alors composez le 1-780-852-3100 le cas échéant.



Vue vers la montagne Cirque depuis le mont Caubvick

Photo : Heiko Wittenborn

Soyez prêt à donner les renseignements qui suivent au répartiteur :

- le nom du parc;
  - votre nom;
  - votre numéro de téléphone mobile GSN;
  - la nature de l'accident;
  - votre position – nom, latitude et longitude ou position UTM;
- les conditions météo en cours – vent, précipitation, couverture nuageuse, température et visibilité.

## 8.0 CARTES DU PARC

*Avertissement:* N'utilisez pas la carte à l'intention des visiteurs donnée avec le présent guide touristique aux fins d'orientation car l'échelle ne donne pas le degré de précision dont vous aurez besoin. Reportez-vous à la rubrique Cartes de randonnée de la section Planification de votre voyage.

### *Parlez-nous de votre visite*

Nous serions ravis que vous nous parliez de votre visite pour que les autres visiteurs puissent bénéficier de votre expérience dans les monts Torngat. Pourquoi ne pas nous faire un bref résumé de votre excursion? Les renseignements que vous nous transmettez ainsi nous permettent de mieux comprendre comment les visiteurs profitent du parc.

Parcs Canada travaille à la création d'une base de données de repérage de la faune, et nous vous encourageons vivement à y contribuer. Des exemplaires de nos listes de vérification des oiseaux et de nos fiches d'observation de la faune sont disponibles au bureau de Parcs Canada de Nain et au camp de base et station de recherche des Monts-Torngat. Vous pouvez passer les prendre ou vous les faire envoyer par la poste. En nous faisant part de vos observations, vous nous aidez à mieux connaître le parc et à mieux comprendre la répartition et l'abondance des diverses espèces.

### *Restez en contact!*

Nous aimerions aussi vous offrir la possibilité de contribuer à définir l'orientation de gestion de ce parc. Pour ce faire, veuillez nous indiquer si nous pourrions éventuellement communiquer avec vous pour connaître votre opinion au cours des consultations qui porteront sur la planification de la gestion.

Vous pouvez nous joindre à [torngats.info@pc.gc.ca](mailto:torngats.info@pc.gc.ca)

Ou envoyez-nous une lettre à :

Parc national des Monts-Torngat  
Cape postale 471  
Nain, Terre-Neuve-et-Labrador  
AOP 1L0

